



****Réponse à la CGT****

**** »Éclaircissements sur les 79 Jours de Repos et les Heures Supplémentaires : Qui en Bénéficie Vraiment ? »****

Chers collègues,

FO Justice prend la parole pour clarifier les récentes déclarations de la CGT concernant les 79 jours de repos. Nous nous interrogeons sur la gestion des heures supplémentaires, passant de 200 heures supplémentaires pour certains en 2022 à plus de 400 heures en 2023. La question cruciale est : À qui profite ce planning, et comment justifier les remplacements nécessaires avant les RH d'avant les congés ?

Nous constatons des disparités choquantes, certains agents cumulant plus de 50 heures supplémentaires tandis que d'autres affichent un solde négatif. FO Justice, le seul syndicat représentant ces personnels, s'interroge sur l'équité et la transparence.

Nous interpellons les autres syndicats : Quand avez-vous sorti votre dernier tract ? N'y avait-il pas de matière à réagir face aux défis des dernières années ? FO Justice appelle à cesser de servir des intérêts personnels et à se concentrer sur le bien-être et les droits de l'ensemble du personnel.

Pour un avenir équitable et transparent,

FO Justice

SLPFOJustice MENDE
Le 28/11/2023

